

Les compétences transculturelles.
Éléments théoriques.

1. Identité, construction de soi, représentation de l'Autre.

Identité : caractère de ce qui demeure identique à soi-même. *Identité culturelle* : ensemble de traits culturels propres à un groupe ethnique(...) qui lui confèrent son individualité ; sentiment d'appartenance d'un individu à un groupe.¹

De très nombreuses définitions existent pour définir le terme *identité*. J'ai choisi la conception de deux auteurs, l'un sociologue, l'autre, anthropologue.

Maurice Godelier² propose la définition suivante : « *c'est la cristallisation à l'intérieur d'un individu des rapports sociaux et culturels au sein desquels il/elle est engagé(e) et qu'il /elle est amené(e) à reproduire ou à rejeter(...)* Cette définition est celle du Moi social que chacun de nous offre aux autres. Mais il existe aussi un autre versant du Moi, le Moi intime, celui né des rencontres heureuses ou dououreuses de ce Moi social avec les autres. C'est pourquoi l'identité sociale de chaque individu est à la fois une et multiple de par le nombre de rapports que l'on entretient avec les autres. »

Selon Sébastien Haissat³, « *Dans sa dimension sociale, l'identité personnelle est au contraire de cela un processus d'altération permanente, en d'autres termes, une production historique en perpétuelle évolution par laquelle l'acteur devient autre (alter). Elle est un processus de construction, reconstruction et déconstruction d'une définition de soi qui nous amène à la penser comme une tension continue entre "l'être" et le devenir. De plus, l'identité personnelle n'est pas une construction solitaire, elle est également un processus relationnel qui s'effectue selon des rapports d'interactions avec autrui. C'est une production qui s'établit par/ avec/ contre les autres et doit être envisagé comme des confrontations entre l'individuel et le collectif(...)* »

Pour devenir un être humain à part entière, l'enfant doit être humanisé, et donc doté d'un corps, d'un psychisme et d'une culture.

Devereux introduit une nouvelle distinction fondamentale entre l'acquisition de la culture par l'enfant, son **humanisation**, et l'acquisition de sa culture spécifique, son **ethnisation**⁴.

Nous prenons conscience de notre propre culture lorsque nous sommes face à l'**altérité** :

Contrairement à ce que l'on a pu parfois imaginer, ou à notre préparation à la rencontre, nous pouvons faire des constats :

- Nous constatons que des personnes issues d'une autre culture ne se comportent pas comme nous l'avions imaginé.
- Nous constatons que certains signes, qui nous semblent familiers, sont porteurs d'une autre signification.
- Il est difficile de comprendre les objectifs, les normes et les rôles qui définissent le comportement des gens dans l'autre pays.
- Nous réalisons que notre comportement habituel ne « fonctionne plus ».
- Nous ignorons les comportements auxquels les gens sont habitués dans l'autre pays.

¹ Extrait du Petit Robert de la langue française 2006.

² Maurice Godelier, Communauté, Société, Culture. Trois clefs pour comprendre les identités en conflits, Paris, CNRS Editions, 2009 PP49-50

³ Sébastien Haissat, La notion d'identité personnelle en sociologie. Analyse de la construction identitaire à partir du processus d'engagement. www.revue-interrogations.org, n°3, pour l'article complet.

⁴ Devereux, op.cit., p371.

Notre propre bagage culturel est le point de départ de notre perception de l'altérité. La perception humaine est un processus par lequel nous utilisons notre expérience pour évaluer le monde qui nous entoure.

2. Photolangage : décrire, interpréter et ressentir.

Cet exercice permet de :

- Prendre conscience de la difficulté de s'en tenir à une description de ce que nous voyons : très spontanément, nous interprétons ou nous utilisons des « raccourcis », qui font sens pour l'ensemble des personnes présentes.
- Prendre conscience que nous avons besoin de donner du sens à ce que nous voyons, de chercher ce qui se cache ou s'approche de ce qu'on connaît face à une scène étrange.
- Prendre conscience des effets de la rencontre avec l'altérité (ressentir)

3. Qu'est-ce que la culture, l'ethnocentrisme, le décentrage ?

Il existe une multitude de définitions de la culture !

La **culture** est l'ensemble des comportements, savoirs et savoir-faire caractéristiques d'un groupe humain ou d'une société donnée, ces activités étant acquises par un apprentissage, transmises à l'ensemble de ses membres » (Laplantine, 1995).

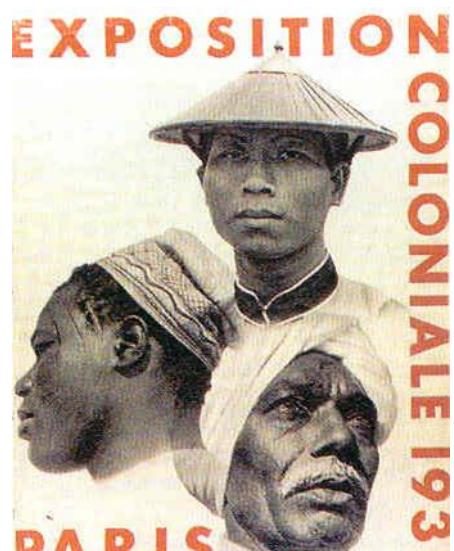
Le concept de culture a évolué au fil du temps, et a pu servir une vision hiérarchisée de l'humanité en 3 catégories postulant que certains groupes humains ont une culture, et d'autres pas :

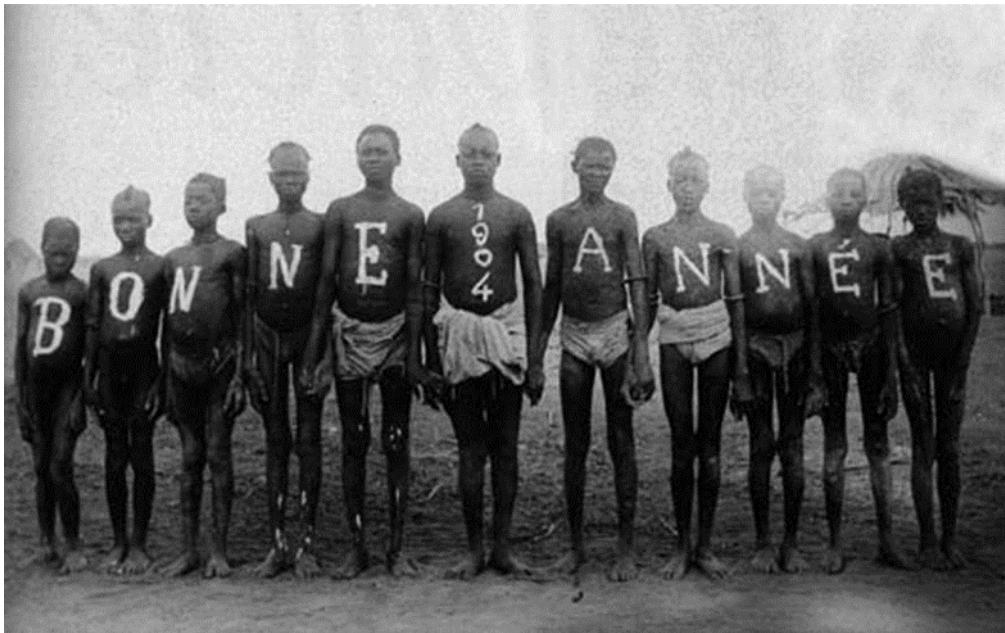
Le sauvage (= l'africain, le noir) → le barbare (=le jaune) → le civilisé (=le blanc)

Ces théories vont servir de terreau idéologique à la colonisation, il est du devoir du civilisé d'éduquer le sauvage.

Jusqu'en 1931, divers groupes humains sont exposés comme des animaux dans des zoos.







Historiquement, c'est au 19^{ème} siècle que le **concept de culture** a permis de dépasser les cadres physiques de l'anthropologie.

Pourquoi ?

Les sociétés humaines dites « primitives » ne vont plus être considérées comme inférieures, mais bien comme porteuse d'une autre culture.

Ce changement de vision de l'humanité est progressif, et encore en cours actuellement !

Pouvez-vous citer des exemples contemporains de hiérarchisation dans le regard qui est posé sur l'humanité ?

Ces exemples, teintés de racisme, ont conduit à la justification de discriminations, et, dans les pires cas, à des massacres ou des tentatives de génocides.

S'ils sont condamnés aujourd'hui, ils ont été acceptés précédemment.

Il est donc très important d'interroger, encore aujourd'hui, le regard que l'on pose sur l'Autre.

La définition de la culture proposée comprend deux dimensions importantes :

-La culture **se transmet**.

-La culture **s'apprend**.

Quels sont les processus de transmission et d'apprentissage de la culture ?

Tout petit d'homme voit le jour dans une culture donnée, comme l'ont démontré les découvertes de l'anthropologie développées plus haut.

L'homme universel donc n'existe pas, il est toujours inscrit dans une culture, un cadre. Or, ce cadre est universel, il n'existe pas d'homme sans culture. La culture « du dehors » constitue l'univers dans lequel nous vivons. *A l'intérieur du système culturel, les représentations culturelles constituent des manières de penser qui structurent cet ensemble épars (la culture) et lui confèrent une cohérence interne et une dynamique. On distingue les représentations sociales immédiatement disponibles pour le sujet lui-même, elles appartiennent à des niveaux conscients et explicites en tout cas facilement disponibles et les représentations inconscientes ou du moins implicites qui constituent le noyau dur de la culture et qui ne sont pas immédiatement disponibles pour le sujet mais pourtant transmises⁵.*

En conclusion :

⁵ M.R. Moro (2004), *psychothérapie transculturelle de l'enfant et de l'adolescent*, Paris, Dunod, p 12.

- La *culture en soi* est un fait universel, tout être humain est donc porteur d'une culture, qu'il vit et intègre de manière subjective.
- La culture se partage et se transmet.
- La culture est un processus, malléable et évolutive, elle se transforme au fil du temps et des rencontres entre individus et sociétés porteurs de cultures diverses.

Ethnocentrisme : tendance à considérer le monde avec sa propre culture ou son propre groupe social comme modèle de référence. Lévi Strauss parle d'un phénomène très répandu. Il est un des effets sur les sujets de la rencontre avec la diversité des cultures, elles-mêmes résultant des rapports directs ou indirects entre les sociétés. Dans de nombreuses sociétés traditionnelles, le nom auto attribué signifie « vrais hommes », comme les termes *Rom* ou *Inuit*. Dans de nombreuses situations, l'être humain considère que l'humanité s'arrête à la lisière des références de sa propre société d'appartenance, et considère les Autres comme « moins humains que lui ». Même si l'ethnocentrisme ne prend pas toujours des formes aussi extrêmes, nous avons tous tendance à nous référer à nos propres grilles d'analyse pour comprendre notre environnement, et décoder le comportement des autres. Ce qui peut conduire à des malentendus... A titre d'exemple, l'anthropologue anglais Nigel Barley⁶ raconte sa surprise devant des policiers, au Cameroun, qui circulent deux par deux en se tenant la main ! Il met en scène sa réaction ethnocentrique, parlant de la grande ouverture d'esprit des autorités camerounaises sur la question de l'homosexualité...alors que bien entendu, cette attitude n'a pas le même sens pour un anglais et un camerounais.

Nous sommes quotidiennement aux prises avec notre propre ethnocentrisme !

La prise des effets de la rencontre avec l'altérité passe par la conscientisation des réactions qui vont de la fascination au rejet, en passant par des états plus nuancés. C'est aussi accepter que l'on a des réactions, liées à notre identité culturelle. C'est le développement de la capacité de **décentrage**.

Se décenter : Jeter sur soi et sur son groupe un regard extérieur. L'objectif est d'apprendre à objectiver son propre système de références, à s'en distancier (sans pour autant le récuser) et donc à admettre l'existence d'autres perspectives. Le décentrage ne se décrète pas, il nécessite une démarche active.

- A un niveau intellectuel : la formation, qui permet la mise en place de la dimension **cognitive** du décentrage.
- A un niveau individuel, affectif : les supervisions, le travail collectif, qui permettent d'attirer l'attention sur les limites de chacun, et de remettre en question sa position. C'est la dimension **affective** du décentrage.

4. Multiculturel-interculturel-transculturel

Multiculturel : situation de fait, cohabitation, sans rencontre ni influence mutuelle, de diverses formes de culture au sein d'une société. La diversité des langues, des codes vestimentaires, des habitudes alimentaires,... sont une réalité dans nos sociétés où les déplacements humains ont pour effet un brassage important de cette diversité.

Interculturel : contexte dans lequel va avoir lieu la rencontre avec l'altérité. Lorsque nous travaillons avec des migrants, nous sommes dans un contexte d'interculturalité : nos langues, nos références, nos habitudes ne sont pas identiques. L'interculturalité comprend donc une dimension de rencontre, sans que pour autant un modèle nouveau naîsse de cette rencontre.

⁶ Nigel Barley (1992), *Un anthropologue en déroute*, Paris, Payot

Le métissage est le fruit de cette rencontre, lorsque celle-ci débouche sur un modèle nouveau, une manière de percevoir le monde qui soit partagée entre les différentes parties en présence.

Transculturel : les compétences transculturelles s'acquièrent par l'exercice du décentrage et la prise de conscience de son propre cadre de références.

Il s'agit d'approcher au plus près la capacité d'appréhender l'Autre en tant que sujet, avec sa singularité, son, histoire, son vécu propre, sans le réduire à sa culture.

5. Migration : définitions et ses impacts

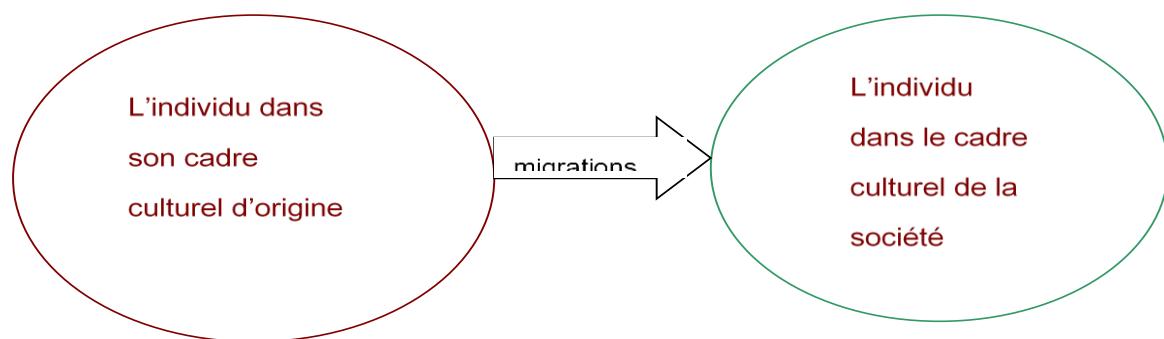
Le terme de « migrants », très général, regroupe des réalités très diverses : immigré, personne d'origine étrangère, étranger, exilé, réfugié...toutes ces réalités sont présentes derrière ce vocable.

L'association *Pluriels* (Centre de Consultations et d'Etudes Ethno psychologiques, Genève, Suisse), propose la définition de la migration :

Migration : transplantation d'un ou plusieurs individus d'un endroit à un autre, dans le but de séjourner à plus ou moins long terme ou de s'établir dans ce dernier ; transplantation qui peut aller de la déstabilisation à la rupture.⁷

Cette définition ne précise pas les motifs de la « transplantation », et peut donc s'appliquer à une multitude de situations très diverses.

Pourquoi la migration est-elle potentiellement traumatique ?



Le cadre de référence, la culture d'origine disparaît pour laisser place à un environnement nouveau, inconnu, étrange. L'environnement perd son aspect familier et rassurant. **Le fait de migrer peut, dans certaines circonstances, exposer les individus à une plus grande vulnérabilité, c'est-à-dire à une diminution de la résistance aux situations nouvelles,**

⁷ Ciprut Marie-Andrée (sous la direction de) (2007), *Migration, blessure psychique et somatisation*, Genève, Editions Médecine et Hygiène, p21

qui peuvent déclencher du stress, voire un traumatisme. Cependant, les individus ont des ressources, une capacité d'adaptation au changement qui leur permet de traverser l'épreuve de la migration de façon plus ou moins facile. De nombreux chercheurs ont observé et attesté de l'importance de la présence et de l'accueil d'un groupe porteur de la même culture d'origine pour le nouvel arrivant : «*Le groupe, la communauté fait fonction de support social, donnant l'exemple de stratégies pour faire face, donnant appui sur des compétences sociales qui ont fait leurs preuves, donnant aussi exemple pour le traitement de la culture dans ce nouvel espace. (...) Le groupe familial est le premier des groupes qui comptent. Etre soi-même dans l'exil n'est pas chose aisée (...) La question de sa propre identité, de sa culture, va être posée d'abord aux parents (...) Etre soi-même englobe des caractéristiques individuelles qui vont être questionnées au regard des manières d'être et de faire du lieu de vie* ». (Baubet, Moro, 2003 p 124-125)

C'est dans la famille, premier lieu de mise en contact avec le monde, que vont être transmis tous ces interdits, ces règles, le monde du possible et celui du pensable.

C'est tout d'abord le regard porté sur un mode de vie étrange, complètement nouveau, qui va traduire les effets de la migration sur ces racines qui fondent l'existence de l'individu.

Sa manière de faire sera parfois remise en cause, par exemple dans la manière qu'il a de concevoir l'éducation de ses enfants.

Transmettre sa culture dans la migration va obligatoirement passer par le renoncement à certains des éléments de sa culture d'origine (le processus d'acculturation).

Le parent migrant sera aussi interpellé, confronté par ses propres enfants sur des pratiques que ceux-ci considèrent comme inadaptées à ce nouvel environnement.

Le parent migrant regarde alors son enfant avec un sentiment aigu d'étrangeté, ne reconnaît plus cet être qui est pourtant si proche.

Dans son ouvrage « La névrose de classe », Vincent de Gaulejac, sociologue, relate la situation d'une jeune française d'origine algérienne, Zahoua, et au départ de cette histoire individuelle, pose des constats sur certaines des conséquences de la migration.

« *C'est ainsi que Zahoua décrit « la fracture qui casse sa famille entre ceux qui sont nés en Algérie et ceux qui sont nés France », et le drame de son père qui interroge ses enfants dans lesquels il ne se reconnaît pas : « Vous, on sait pas ce que vous êtes !...D'où vous venez, d'où vous venez ? (en arabe dans l'entretien). D'où êtes-vous ?...D'ici (de France) ou de là-bas (d'Algérie) ».*

Il exprime ainsi qu'il y a un problème de reconnaissance entre parents et enfants, une contradiction entre un projet parental étayé sur la culture algérienne et les nouvelles conditions d'existence qui amènent les enfants à réaliser d'autres projets (...) Voulant transmettre à ses enfants le modèle Algérien dans lequel lui-même se reconnaît, il se rend compte qu'il a engendré des « étrangers » qu'il ne comprend pas, enfants qui se réfèrent au modèle français, enfants qu'il envie et rejette à la fois.

Les immigrés sont partagés entre deux cultures, deux traditions, deux langues, deux pays différents. Les parents ont intériorisé les habitudes de l'un des pays mais vivent dans l'autre, les enfants intériorisent les habitudes de l'autre alors que les parents leur demandent de se conformer au modèle du pays d'origine (...) La confrontation à un double système de référence, dont bien des éléments sont opposés, entraîne chez l'émigré une sorte de confusion idéologique, une culpabilité latente (les thèmes de la trahison et du reniement reviennent fréquemment), un malaise qu'il porte en lui, aussi bien dans son pays d'accueil que dans son pays d'origine ». (De Gaulejac, 1987)

L'intérêt de la lecture sociologique de la migration réside dans le fait que l'auteur établit un parallèle entre le vécu des migrants et celui des enfants de paysans ou d'ouvriers qui vivent une promotion sociale importante. Les uns comme les autres sont confrontés à des conflits de loyauté entre un milieu d'origine et un nouvel environnement :

« *Les contradictions sociales produisent des conflits d'idéalité et d'acculturation chez ceux qu'elles traversent. Ainsi une situation sociale produite par l'histoire, partagée collectivement par un groupe d'individus, va structurer leur vécu psychologique, provoquant chez certains des névroses individuelles. Dans la mesure où l'on porte « en soi » l'histoire de son groupe d'appartenance, on est traversé par les contradictions qui traversent l'histoire de ce groupe.*

La genèse sociale de certains conflits psychologiques nécessite une compréhension des mécanismes sociaux qui structurent l'existence individuelle non pas seulement de l'intérieur, ou « en soi », mais également de l'extérieur. On ne peut comprendre sa situation propre qu'en référence à la situation de l'ensemble de ceux dont on partage la condition.

L'histoire inscrit l'individu dans sa solidarité, dans une communauté, dans un ensemble qui le « socialisent ». En ce sens, il en est le produit. C'est dire que les ruptures, les antagonismes et les conflits, qui traversent l'histoire de ces groupes, sont au fondement de l'identité de ceux qui le constituent ». (De Gaulejac, 1987 p 29-30).

François Laplantine, anthropologue et ethnopsychanalyste, se questionne également sur l'impact d'un changement d'environnement social, générateur de difficultés pour les migrants, difficultés plus ou moins grandes, en fonction de l'histoire individuelle :

« L'une des préoccupations fondamentales de l'ethnologie des maladies mentales est aujourd'hui celle du changement social : que se passe-t-il lorsqu'un individu passe brusquement d'une société à l'autre (comme c'est le cas des Maghrébins venant en Europe) ou lorsque des pans entiers de la même société évoluent à un rythme accéléré, sans que les individus y soient préparés ? (...) En fait ce qu'il convient de comprendre est que ce n'est pas le changement en lui-même qui doit être considéré comme pathogène, mais l'épreuve créée par des discontinuités culturelles trop importantes et par des ruptures entre des temporalités antagonistes qui sont supportées par les uns, mais auxquelles d'autres n'arrivent pas à s'adapter en fonction notamment de leur propre personnalité et de la fragilisation de leur enfance ». (Laplantine, pp44-45)

On constate ici qu'à la fois à un niveau sociétal et un niveau individuel, la présence du groupe et le partage d'une expérience avec celui-ci est un élément essentiel pour la restauration de l'équilibre de l'individu, qu'il change de classe sociale, ou d'environnement culturel. Dans la migration, retrouver un groupe de sa communauté d'origine permet d'acquérir (ou de transmettre) des outils, des compétences sociales qui ont fait leurs preuves.

Les migrants cumulent très souvent ces deux expériences difficiles, quittant un environnement culturel qui leur est familier, mais aussi un statut et une classe sociale, rencontrant fréquemment de grandes difficultés à exercer leur métier, ne pouvant pas valoriser leurs compétences ou leurs diplômes.

Peut-on dès lors poser un pronostic définitivement pessimiste pour les migrants ?

« Les chercheurs et les cliniciens s'entendent sur le fait que le choc culturel produit par l'immigration provoque une réaction d'adaptation qui comprend plusieurs phases au cours desquelles il est normal de retrouver des sentiments de tristesse, de peur et de méfiance, mais il n'existe pas de consensus quant à la présence de troubles psychiques spécifiques chez les migrants » (Baubet, Moro 2003).

Ce serait omettre l'incroyable capacité d'adaptation de l'être humain, sa grande créativité face à des situations nouvelles. De plus la culture n'est pas figée, elle est dynamique et malléable, transformée au contact des membres d'une autre culture, dont chaque individu est dépositaire.

« (...) la migration a une double potentialité, elle a aussi des effets de starter et de révélateur des potentialités créatrices qui peuvent s'exprimer à la faveur de cette modification de l'environnement ». (Moro, 1994, pp81-82).

Même si la migration inscrit indéniablement une rupture dans le cours d'une vie, peur et espoir se côtoient, et la créativité, la capacité à reconstruire vont être mobilisés chez l'individu qui devra réorganiser sa vie, afin de retrouver un équilibre dans cet univers dans lequel il va devoir trouver sa place...parce que trop fréquemment, la société d'accueil attend du nouvel arrivant qu'il fasse lui seul tout le chemin nécessaire à la construction de cette place particulière, place de celui qui restera toujours « celui qui vient d'ailleurs ».

« Les parents migrants, ceux qui ont fait le voyage (et que l'on nomme injustement « première génération », comme s'ils s'étaient auto engendrés), acceptent souvent la place « d'un immigré en voie d'intégration ».

Ils l'acceptent parce qu'ils sont dans un processus d'acculturation qui leur fait espérer que leurs enfants seront inscrit dans cet autre monde et qu'ils récolteront le fruit de leur

« sacrifice ». *S'inscrire dans le monde d'ici, en s'appuyant sur le monde d'origine de ses parents, aboutit à un brassage dynamique, des femmes et des hommes, des pensées, des devenirs* ». (Baubet, Moro 2003).

Apparaît ici l'enjeu de taille que portent les enfants des migrants, qui portent les espoirs de leurs parents, qui doivent se soumettre, dans tous les lieux de socialisation, aux règles de vie de la société d'accueil, et créer une nouvelle manière d'être, qui intégrera des éléments de chacune des deux cultures, tout en renonçant à d'autres.

6. Motifs de migration (réfugiés, pour les études, pour le travail, ...) et typologie (subie, forcée, choisie, ...)

Le terme de « migrants », très général, regroupe des réalités très diverses.

Cependant, une « migration » n'est pas l'autre.

En effet, une personne qui a un projet professionnel (**immigration**), qui prépare son départ, vivra son installation différemment d'une personne qui, victime des événements politiques dans son pays, doit fuir du jour au lendemain, sans même savoir où la conduira ce voyage (**exil**), ou encore de celui ou celle qui vient rejoindre son conjoint dans le pays d'accueil (**regroupement familial**).

De même, les enfants de migrants ont, eux aussi, un statut particulier, qu'ils soient devenus belges, ou qu'ils aient gardé la nationalité des leurs ascendants qui ont fait le voyage.

L'association *Pluriels* (Centre de Consultations et d'Etudes Ethno psychologiques, Suisse), propose la définition de la migration et les catégories suivantes :

Migration : transplantation d'un ou plusieurs individus d'un endroit à un autre, dans le but de séjourner à plus ou moins long terme ou de s'établir dans ce dernier ; transplantation qui peut aller de la déstabilisation à la rupture.

Il faut tenir compte de ce qui précède et suit la migration, c'est à dire les caractéristiques du pays d'origine et d'accueil dans leurs dimensions économiques, politiques et sociales.

Migration forcée choisie : le migrant se trouvait en danger dans son pays d'origine.

Il a choisi la solution de l'exil dans une situation qui le forçait à prendre une décision pour sa survie.

Migration forcée subie : populations évacuées, qui n'ont pas eu le choix. Non planifiée, cette migration est imposée par une rupture abrupte dans la vie quotidienne.

Migration volontaire choisie : populations qui choisissent de partir, alors que leur intégrité physique et psychique n'est pas menacée, par exemple les migrations économiques.

Migration volontaire subie : concerne les membres de la famille qui suivent la décision de l'un d'entre eux de migrer à l'étranger.

La migration, quelle qu'elle soit, implique toujours un remaniement, une adaptation des points de repère et d'ancrage de l'individu.

Cette période de déstabilisation (choc culturel) est normale.

Une multitude de facteurs peuvent intervenir pour moduler, atténuer ou au contraire accentuer les effets d'un changement total d'environnement : les ressources de la personne, les événements vécus ou non dans le pays d'origine, mais également les dimensions objectives (politique d'accueil des étrangers) et subjectives (préjugés, acceptation ou rejet des étrangers,...) présentes dans la société d'accueil.

Un migrant est une personne qui quitte son pays pour aller vivre sur un autre territoire pour de multiples raisons.

dans le but de séjourner à plus ou moins long terme ou de s'établir dans ce dernier.

Un demandeur d'asile est un terme juridique qui désigne une personne qui a quitté son pays en quête d'une protection internationale, qui a déposé une demande pour bénéficier d'une protection internationale dans un pays d'accueil, mais qui n'a pas encore obtenu le statut de réfugié ou une autre forme de protection.

Un réfugié est une personne qui, selon la définition de la Convention de Genève des Nations-unies relative au statut des réfugiés de 1951, craint avec raison d'être persécutée du fait de son identité (origine ethnique, nationalité, appartenance à un certain groupe social), de ses convictions religieuses, ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays de sa

nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays.

Un sans-papier est une personne qui a épuisé tous les recours possibles pour obtenir un titre de séjour et n'a pas obtenu celui-ci.

Un clandestin ou illégal est une personne qui n'a pas introduit de demande de titre de séjour lors de son arrivée sur le territoire et vit dans la clandestinité.

7. Procédure d'asile et autres procédures

Les motifs de migration vers la Belgique :

- **Le regroupement familial** : à lui seul, ce motif représente plus de 50% des cas, à l'exception des syriens et des afghans, qui dans 71% des cas arrivent avec une demande d'asile. Plus accessible aux ressortissants européens qu'aux non EU, il est soumis à certaines conditions :
De ressources : régulières, stables et indépendantes, devant être équivalentes à 120% du RIS, c'est à dire minimum 1360€/mois.
De logement : des critères stricts de superficies et nombre de chambres en fonction de la taille de la famille.
D'assurance maladie.
Ces conditions ne concernent pas les ressortissants EU, les parents d'un enfant mineur belge et les réfugiés reconnus, mais pour ces derniers, la demande de regroupement doit être introduite impérativement dans les 12 mois qui suivent l'obtention du statut avec l'ensemble des documents en règle.
Facilité d'obtention :
 1. Citoyen EU
 2. Citoyen belge
 3. Non EU en séjour illimité
 4. Non EU en séjour limité.
- **Le visa étudiant** : demande introduite au départ du pays d'origine, à l'ambassade ou au consulat en Belgique. Soumis à l'obligation d'une inscription dans une école et à la fourniture de preuve de revenus suffisants.
- **Le travail** : accessible exclusivement sur base de l'existence d'un contrat de travail en bonne et due forme.
- **Les régularisations** : sur base des articles 9, 9bis et 9ter de la loi de 1980 sur la résidence des étrangers en Belgique.
Art 9 : visa humanitaire depuis un pays tiers. Cette procédure a été utilisée par l'église en Belgique pour accueillir 250 chrétiens syriens de la région d'Alep.
Art 9 bis : circonstances exceptionnelles à démontrer pour prouver l'impossibilité de rentrer au pays pour introduire une demande au départ de l'ambassade ou du consulat de Belgique. Depuis 2015, introduire cette demande coûte 215€.
Art 9 ter : raisons médicales.
- **L'asile, la protection subsidiaire et le motif humanitaire** : représente entre 13% et 20% des motifs, selon les années !
Depuis 2006, le droit d'asile est complété par la protection subsidiaire, lorsque le risque réel d'atteinte grave à l'intégrité est démontré.
Sont considérées comme atteintes graves : la peine de mort ou l'exécution, la torture, les traitements inhumains ou dégradants, une menace grave contre la vie d'un civil en raison d'une violence aveugle en cas de conflit armé interne ou international.

Les instances officielles jouant un rôle dans la procédure d'asile :

L'Office des Etrangers : compétences limitées par rapport à l'Asile, mais beaucoup de pouvoir sur les questions de séjour, de détention (50% du personnel de l'OE travaille dans les centres fermés). L'Office des étrangers enregistre la demande d'asile et examine si la Belgique est responsable de son traitement (l'examen Dublin).

Le Commissariat Général aux Réfugiés et Apatrides : joue un très grand rôle dans la procédure même (interviews).

Le Conseil du Contentieux des Etrangers : instance d'appel contre les décisions de l'OE ou du CGRA, sur des questions exclusivement techniques, jamais sur le fond.

FEDASIL : accueil des demandeurs d'asile, gestion des « retours volontaires », coordination des centres d'accueil et des liens avec les partenaires (Croix Rouge, ILA des CPAS,...). La demande doit être enregistrée soit à la frontière, soit à l'OE., qui détermine, selon la procédure Dublin, si la Belgique est ou non compétente.

La procédure Dublin dit que le pays responsable de la demande d'asile est le 1er pays où est entré le candidat et pour les MENA, le pays où se trouve la famille du mineur.

Aujourd'hui, nous assistons à une précarisation du droit d'asile.

Précédemment, il était octroyé pour une durée indéterminée, depuis cette année il est limité à 5 ans et ensuite définitif.

8. La migration en quelques chiffres

Selon le HCR, il y a 60 millions de personnes déplacées dans le monde, dont la grande majorité dans leur propre pays (environ 34 millions de personnes).

Seuls 8% de ces personnes vivent en Europe, dont 270.000 Syriens

Il y a 15 millions de réfugiés dans le monde, et 1 million de demandeurs d'asile.

Environ quatre millions de Syriens ont fui leur pays pour se réfugier à l'étranger.

Il y a à l'intérieur de la Syrie plus de 7,6 millions de personnes déplacées.

En 2014, la Belgique a enregistré 17.213 demandes d'asile, dont 11% de syriens et d'afghans, 7% d'irakiens, 6% de russes et de guinéens, 4% d'erythréens et de congolais, 3% d'albanais et de kossovars et 41% d'autres nationalités.

500 MENA ont demandé l'asile en 2014.

En 2015, la Belgique a enregistré 35.476 demandes d'asile, dont 22% d'irakiens, 21% de syriens, 20% d'afghans, 5% de somaliens, 2% de russes, guinéens, RDC, iraniens et albanais et 20% d'autres nationalités.

3.000 MENA ont demandé l'asile en 2015.

En 2015, 60% des demandes d'asile ont débouché sur une réponse positive, 50% asile et 10% protection subsidiaire.

En 2014, 3419 personnes sont mortes noyées en tentant de rejoindre l'Europe, contre un peu moins de 600 en 2013.

Ce chiffre est encore plus important en **2015**, il s'élève à 5.350.

En 2014, plus de 75 % des migrants qui sont morts dans le monde ont péri en méditerranée.

Entre le **1er janvier et le 15 février 2016**, 410 migrants sont morts noyés en méditerranée.

Cette augmentation n'est pas que le reflet du nombre de plus en plus important de personnes tentant de fuir les zones de conflit : il est du également à l'arrêt du financement des opérations de sauvetage menées et financées par les Etats européens.

Les enfants représentent 36% de la population en déplacement.

Depuis septembre 2015, en moyenne, deux enfants meurent noyés chaque jour en tentant de rejoindre l'Europe.

En Belgique :

La Belgique compte environ 11 millions d'habitants ; 20% de la population est d'origine étrangère et 11% de nationalité étrangère.

Parmi ces 11% de personnes, la majeure partie est issue de pays européens, seuls 5% d'entre elles sont non européennes, turques pour la plupart.

En 2016, 28.771 visas « long séjour » (= plus de 3 mois) ont été délivrés par la Belgique à des ressortissants de pays tiers.

Les visas délivrés pour plus de trois mois (long séjour) sont essentiellement utilisés pour des raisons de :

Regroupement familial (50%).

Études (28%).

Travail (15%).

En Belgique, comme dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, c'est par le biais d'une demande d'asile (aussi appelée une demande de protection internationale) qu'un étranger peut se voir attribuer le statut de réfugié. Dès l'introduction de sa demande d'asile et jusqu'à la décision, la personne sera considérée comme demandeur d'asile.

Les flux d'asile, souvent sous les feux de l'actualité, ne représentent en réalité qu'une faible proportion du nombre total d'immigrants qui arrivent en Belgique. Lors du pic de demandes observé en 2000, la part de demandeurs d'asile dans le flux total a atteint son niveau le plus élevé, elle s'élevait alors à plus de 42%. Lors du pic de 2011, cette proportion était de 16%.

En 2013, la part de demandeurs d'asile dans les flux totaux était encore plus faible (environ 10%).

année	Immigration légale	Demandes d'asile	Taux de réponses positives
2013	+ 120.000	+ 14.000	30%
2014	+ 120.000	+ 15.000	47%
2015	+ 130.000	+ 39.000	61%
2016	+ 135.000	+ 14.000	64%

En 2016, la Belgique a enregistré précisément 14.250 demandes d'asile (baisse de 63% par rapport à l'année 2015 !), ce qui représente 12,6 demandes d'asile/10.000 habitants.

Dans l'hypothèse où 100% des demandes aboutiraient à une réponse positive, une ville de 100.000 habitants verrait sa population augmentée 126 unités...

Les Syriens, les Afghans et les Irakiens sont toujours les trois premières nationalités d'origine des demandeurs d'asile en 2016.

Répartition par genre : 63%H-37%F

L'année 2016, avec 64% de réponses positives, est une année remarquable :

96% des Syriens, 68% des Somaliens, 59% des Afghans et 54% des Irakiens ayant introduit une demande d'asile ont obtenu une réponse positive à leur demande.

Ces chiffres se trouvent dans la moyenne européenne.

9. Informations relatives au relais de Mons + cas clinique

Existant depuis 1997, le Relais Picardie de Mons est le secteur social de la Régionale Picardie laïque.

Depuis décembre 1999, ce service social travaille de manière plus soutenue avec les personnes étrangères et d'origine étrangère.

Lors de la campagne de régularisation des sans-papiers (1999-2000) le Relais a été identifié, à la fois par le tissu associatif local et par l'administration communale comme le lieu où les candidats à la régularisation pouvaient obtenir une aide à la constitution de leur dossier.

C'est de cette période que date la présence de ce public au service Accueil du Relais.

Si, dans un premier temps, le travail individuel avec les migrants a consisté à suivre l'évolution des dossiers de régularisation, peu à peu, les demandes se sont diversifiées, pour devenir majoritairement des demandes d'écoute, de soutien.

La rencontre d'Ahmed, un homme « assis au bord de sa vie ».

Ahmed est un homme d'une quarantaine d'années venant de Côte d'Ivoire, il vit à Mons depuis quelques mois, dans un petit appartement qu'il partage avec Raymond. La nuit, Ahmed se

lève, court dans son appartement, parle à son épouse, Soraya, et à ses deux fils, Ismaël et Ibrahim, personnes que Raymond ne voit pas, mais qui selon Ahmed, lui rendent visite la nuit, dans l'appartement. Il est parfois pris de violents tremblements durant la journée, à d'autres moments son visage se fige, il peut rester prostré un long moment, sans bouger, le regard perdu dans le vague.

Ahmed est arrivé seul en Belgique, j'apprendrai plus tard que sa femme et ses enfants sont morts. Je propose à Ahmed de voir un médecin psychiatre.

J'obtiens rapidement un rendez-vous en urgence dans le service de psychiatrie d'un hôpital de la ville. Ahmed me demande de l'accompagner à ce rendez-vous.

Nous sommes tout d'abord accueillis par l'assistante sociale du service, et ensuite nous sommes conduits dans le bureau de consultation du médecin. Ahmed est très agité, il tremble, regarde autour de lui, il ne se sent visiblement pas en sécurité. Il me demande de rester pendant la consultation.

Insatisfait de la prise en charge proposée, Ahmed s'est alors à nouveau adressé à moi, en me demandant de l'aider à trouver un autre médecin, il ne veut pas prendre les médicaments prescrits, il me dit que ce médecin ne l'a pas compris.

Ahmed a cherché à exprimer quelque chose qui n'a pas été entendu.

Oui, mais quoi ? J'ai passé beaucoup de temps à réfléchir, chercher, tout en recevant régulièrement Ahmed, qui se présentait 2 à 3 fois par semaine à ma permanence, qui me parlait longuement, de sa vie ici, de sa vie au pays, de sa famille, et toujours de son incompréhension face au comportement de ses proches...

J'ai finalement pris contact avec le Centre Santé en Exil.

J'ai proposé à Ahmed de prendre contact avec eux.

Il a accepté, tout en me demandant de rester présente lors du premier entretien.

Je lui ai expliqué alors que je n'étais pas la seule à devoir donner mon accord, qu'il fallait aussi que le professionnel qui le recevra accepte ses «conditions». Cette demande a reçu un accueil favorable, et n'a pas semblé surprendre le thérapeute.

Pendant plusieurs mois, au rythme d'une séance d'une heure par semaine, j'ai assisté aux entretiens entre Ahmed et son thérapeute.

Ahmed n'a plus estimé ma présence nécessaire après avoir longuement décrit, lors d'une séance particulièrement émouvante, le jour de sa découverte des corps sans vie de son épouse et de ses deux fils, à qui il n'a pu donner une sépulture décente. Depuis, il revient régulièrement me donner de ses nouvelles, il me dit : «*lorsque je marche en rue, maintenant, mes pieds touchent le sol. Je ne suis plus assis au bord de ma vie*».

Il continue à voir régulièrement son thérapeute et le médecin psychiatre du même Centre qui prend en charge la dimension médicale de son traitement. Cette rencontre a marqué un véritable tournant dans le regard que je pose sur mon travail, sur le public de l'Accueil, et sur les outils dont je dispose pour répondre au mieux aux attentes de ces personnes. Elle a profondément changé mon approche du travail.

C'est suite à cet accompagnement que j'ai choisi de me former à l'approche transculturelle qui a conduit à la mise en place d'une équipe de prise en charge de la souffrance psychique des migrants.

Infos pratiques :

Numéro de téléphone : 065.84.73.22

Service socio-juridique :

Ismahan Ibrahim.

e-mail : ismahan.ibrahim@laicite.net

Service Sémafore :

Prise de rendez-vous au numéro général.

Pour toute demande d'information :

Barbara Mourin.

e-mail : barbara.mourin@laicite.net

GSM : 0499.993.979

10. Pistes, perspectives :

- Pour réagir face à une discrimination, un fait de racisme :

Contacter UNIA

Site internet :

www.unia.be

- Pour des informations politiques et juridiques sur la politique migratoire :

Contacter le CIRE

Site internet :

www.cire.be

- Pour s'engager, militer et résister !

MRAK, collectifs de soutien aux migrants et aux sans papiers, mouvements citoyens, plateforme d'accueil des réfugiés (page FB),...

11. ressources bibliographiques :

- Aouattah Ali (1993), *Ethnopsychiatrie maghrébine. Représentations et thérapies traditionnelles de la maladie mentale au Maroc*, Paris, L'harmattan
- Baubet Thierry, Moro Marie Rose (2003), *Psychiatrie et migrations*, Ed. Masson
- Ciprut Marie-Andrée (sous la direction de) (2007), *Migration, blessure psychique et somatisation*, Eds Médecin et hygiène
- Collot Edourad et Hell Bertrand (2011), *Soigner les âmes. L'invisible dans la psychothérapie et la cure chamanique*, Paris, Dunod
- Devereux Georges (1983), *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, Paris, Gallimard
- Godelier Maurice (2004), *Métamorphoses de la parenté*, Paris, Fayard
- Laplantine François (2007), *Ethnopsychiatrie psychanalytique*, Paris, Beauchesne
- Moro Marie Rose (1994), *parents en exil, psychopathologie et migrations*, le fil rouge, PUF
- Lévy Isabelle (2013), *Guide des rites, cultures et croyances : A l'usage des soignants*, Bruxelles, De Boeck
- Manço Altay et Snoeck Luc (Sous la direction de) (2016), *Soigner l'autre en contexte interculturel*, Paris, L'Harmattan
- Moro Marie Rose (2002), *Enfants d'ici venus d'ailleurs. Naître et grandir en France*, Paris, La Découverte
- Moro Marie Rose (2007), *Aimer ses enfants ici et ailleurs. Histoires transculturelles*, Paris, Odile Jacob
- Moro Marie Rose, Neuman Dominique, Réal Isabelle (Sous la direction de) (2008), *Maternités en exil. Mettre des bébés au monde en situation transculturelle*, Grenoble, La pensée Sauvage
- Moro Marie Rose, De La Noë Quitterie, Mouchenik Yoram (2006), *Manuel de psychiatrie transculturelle, Travail clinique, travail social*, Grenoble, La pensée sauvage
- Mouchenik Yoram, Baubet Thierry, Moro Marie-Rose (2012), *Manuel des psychotraumatismes. Cliniques et recherches contemporaines*, Grenoble, la pensée sauvage
- Nathan Tobie (1986), *La folie des autres. Traité d'ethnopsychiatrie clinique*, Paris, Dunod

- Ortigues Marie-Cécile et Edmond (1984), *Œdipe africain*, Paris, L'Harmattan
- Roisin Jacques (2010), *De la survivance à la vie. Essai sur le traumatisme et sa guérison*, Paris, PUF